

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Tableau de bord des bases de données policières Rapport Final

Geyduschek, Laurence; Hennuy, Laurence

Publication date:
2002

Document Version
Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):
Geyduschek, L & Hennuy, L 2002, *Tableau de bord des bases de données policières Rapport Final*.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



Institut d'Informatique

Claire LOBET-MARIS, promoteur

Laurence GEYDUSCHEK-ZITOUT, chargée de recherche
Laurence HENNUY, chargée de recherche

*Tableau de Bord
des bases de
données policières
2002*

*CITA - FUNDP
Rue Grandgagnage, 21
5000 - Namur
TÈL. (32) 81 72 49 61
Fax (32) 81 72 49 67
E-mail: cita@info.fundp.ac.be
<http://www.info.fundp.ac.be/~cita/>*

TABLE DES MATIERES

<i>Rappel de l'objectif général du projet</i>	3
<i>Définition générale du Tableau de Bord</i>	3
<i>Le concept d'effectivité des systèmes d'information</i>	3
<i>Les indicateurs</i>	5
<i>Indicateurs de contexte</i>	5
<i>Indicateurs de résultats : mesure de l'effectivité</i>	5
<i>Que teste-t-on dans le Tableau de Bord ?</i>	7
<i>Objectifs du Tableau de Bord</i>	7
<i>Utilisation du Tableau de Bord</i>	8
<i>Traitements du Tableau de Bord</i>	10
<i>Traitement brut des résultats</i>	10
<i>Traitement comparatif des résultats</i>	13
Classements des systèmes d'information par ordre d'efficience	13
Possibilité de comparer le comportement des répondants	14
<i>Traitement explicatif</i>	14
<i>Conclusion</i>	15
<i>Annexe 1</i>	16
<i>Annexe 2</i>	19
<i>Annexe 3</i>	20

RAPPEL DE L'OBJECTIF GENERAL DU PROJET

L'étude vise à mesurer l'efficacité des informations mises à disposition des policiers actifs dans le domaine de la police judiciaire. L'efficacité doit être considérée en fonction du but d'élucidation des enquêtes : l'analyse porte donc sur la consultation des données.

Particulièrement, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure la BNG est utilisée, ceci afin d'améliorer celle-ci. La BNG est la base de données nationale opérationnelle, créée à l'occasion de la réforme des polices, à partir des bases de données et applications existantes dans les différents services de police (gendarmerie, police communale, PJ). Elle est aussi une série d'applications permettant d'accéder à cette base de données, ou à des parties de celle-ci, selon des modalités de recherche et d'accès variées. En tant qu'application, elle permet en outre d'accéder à des bases de données externes. Le projet vise donc d'une part à l'étude de l'utilisation de la BNG et des autres sources de données à disposition des policiers judiciaires, et, d'autre part, à l'étude de l'efficacité de celles-ci dans le cadre de l'élucidation d'enquêtes dans le domaine judiciaire.

DEFINITION GENERALE DU TABLEAU DE BORD

Le Tableau de Bord est avant tout une base d'informations constituée d'indicateurs de référence permettant de contextualiser les résultats et d'analyser « l'effectivité » de différentes sources d'information informatisées mises à la disposition d'un policier dans le cadre d'une enquête.

Cet outil, orienté vers l'analyse, la sensibilisation et la prise de décision, permet de comparer « l'effectivité » des sources d'information policières et d'analyser les appréciations contrastées de ces sources compte tenu du profil des répondants (domaines judiciaires, arrondissement, fonctions, etc.)

Par « effectivité », il faut entendre le caractère utile « théoriquement » et utilisable « opérationnellement » de ces sources d'information.

LE CONCEPT D'EFFECTIVITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Il est difficile d'évaluer l'effectivité d'un système d'information par rapport à un but aussi complexe et élaboré que l'élucidation d'enquêtes.

Pour éclairer ce concept d'effectivité, nous avons, dans un premier temps, consulté la littérature relative à la mesure de la valeur de l'information. Différents indicateurs,

relatifs à l'information, permettent de dégager des déterminants majeurs de la pertinence des représentations¹ :

- Exhaustivité (complétude; contre le risque de 1^e espèce, risque qu'une information importante ne soit pas retenue)
- Exactitude (absence de bruit; contre le risque de 2^e espèce, risque qu'une information non importante soit retenue)
- Degré de finesse, précision (accroît la pertinence, mais a des effets sur l'accessibilité)
- Actualité (fréquence des mises à jour)
- Fiabilité (degré de confiance; la fiabilité perçue est souvent liée à la source)
- Ponctualité (rapidité des mises à jour)
- Forme (aspects fortement subjectifs; de la forme choisie découle un risque de perception erronée par l'utilisateur)
- Accessibilité (déterminant majeur de l'utilisation effective)

Selon l'étude interne que nous avons menée auprès des policiers de terrain, les déterminants de la qualité sont:

- son exactitude (ou l'indication de l'évaluation de l'exactitude et de la fiabilité de la source)
- sa pertinence (adaptée au besoin)
- son exhaustivité
- sa concision (uniquement ce qui est nécessaire)
- son ampleur (large ou non, externe ou interne par rapport à un système d'information)²

Comment augmenter la valeur de l'information, sur base de ces indicateurs?

La valeur d'une information³ augmente avec :

- son exhaustivité
- son actualité
- son exactitude
- sa fiabilité
- sa finesse (la valeur augmente jusqu'à un seuil puis décroît par effet de volume)
- sa forme (relation subjective, contingente à l'utilisateur et au contexte)

¹ Robert Reix, *Systèmes d'information et management des organisations*, Ed. Vuibert, coll. Gestion, Paris, 1998, p.24

² Marc Vandendriessche, *La qualité des données dans la banque de données nationale criminelle*, Document interne, 13/06/2000, p.2

³ Robert Reix, *op.cit*, p.31

LES INDICATEURS

Le Tableau de Bord rassemble pour l'essentiel des *indicateurs*, c'est à dire des chiffres sélectionnés qui sont fondés sur une méthodologie pertinente, mis à jour de manière régulière, et qui permettent des comparaisons temporelles mais aussi situationnelles et fonctionnelles.

La sélection des indicateurs a imposé un certain nombre de choix, généralement dans le sens de la rigueur et de la pertinence.

Les critères de sélection sont les suivants :

- la pertinence d'indicateurs
- la disponibilité d'indicateurs
- la possibilité d'obtenir avec un décalage suffisamment court lors de chaque mise à jour les données nécessaires à l'alimentation du tableau de bord.

On peut, dans la suite, distinguer deux types d'indicateurs:

1. Indicateurs de contexte : permettant de contextualiser les résultats
2. Indicateurs de résultats : permettant d'apprécier « l'effectivité »

1. Indicateurs de contexte

- Profil du répondant
 - Sexe
 - Age
 - Nombre d'années d'expérience dans le domaine judiciaire
 - Fonction : enquêteur - chef de service - - Directeur (DirJU) - autre
 - Domaine : vols- criminalité violente...
- Profil du service
 - Localisation (ville/ arrondissement)
 - Type : SJA - police locale - DGJ
- Profil informatique
 - PC personnel ou PC partagé (nombre de personnes)
 - PC en réseau policier – public – ou les deux
 - Accès aux applications (WIN 9750)
 - Expérience informatique : nombre d'années d'utilisation

2. Indicateurs de résultats : mesure de l'effectivité

Indicateur de connaissance

Cotation des différentes sources d'information:

- connaît et sait utiliser
- connaît mais ne sait pas utiliser
- ne connaît pas

Indicateur d'utilité théorique

Cotation des différentes sources d'information :

- très utile pour une enquête
- moyennement utile
- inutile

Indicateur d'utilité opérationnelle

Cotation de l'usage opérationnel des sources d'information dans une enquête:

- utilisation systématique (à chaque enquête)
- utilisation ponctuelle (parfois)
- non - utilisation

Et cotation des résultats obtenus

- information très utile (correspondant à l'attente)
- information peu utile
- information inutile

Indicateur d'accès

Cotation des différentes sources d'information suivant l'accès

- accès direct du répondant
- accès via un collègue du service
- accès via le CIA
- accès via un service fédéral

Indicateur de facilité d'utilisation

Cotation des différentes sources suivant la facilité d'usage (Echelle: 1 facile - 3 difficile)

Indicateur de qualité de l'information

Cotation des différentes sources d'information sur quatre échelles de qualité

- mise à jour/actualisation (1 à jour - 3 pas à jour)
- exactitude (ne contient pas d'erreur) (1 exact - 3 pas fiable)
- disponibilité (temps de mise à disposition de l'information (1 immédiate -3 tardive)

Indicateurs de documentation - formation

Cotation des différentes sources d'information suivant le niveau de documentation

- documentation disponible et compréhensible

- documentation disponible mais pas compréhensible
- documentation inconnue
- documentation indisponible

Cotation des différentes sources d'information suivant le niveau de formation

- cours organisé
- auto apprentissage
- pas de formation

QUE TESTE-T-ON DANS LE TABLEAU DE BORD ?

Comme nous l'avons dit précédemment, l'objet du Tableau de Bord est de comparer « l'effectivité » des différentes bases de données et applications de la BNG, dans le cadre de l'élucidation d'enquêtes judiciaires. La liste des différents systèmes d'information à tester a été approuvée par le comité d'accompagnement le 2 octobre 2002. La liste des applications retenues est reprise en annexe. (Annexe 1)

OBJECTIFS DU TABLEAU DE BORD

Le Tableau de Bord est un outil d'aide à la décision. C'est la richesse de l'interprétation du Tableau de Bord qui guidera le décideur. Cet outil ne doit pas servir de base de comparaison entre les différents arrondissements judiciaires utilisateurs de ces systèmes d'informations, il se doit d'être un outil d'aide à la décision pour la Direction Générale des banques de Données Nationales – DSB. Le décideur devra donc utiliser les résultats obtenus lors du traitement comme piste pour procéder à l'amélioration de ces systèmes d'information. En effet, tirer des conclusions positives ou négatives sur l'utilisation des systèmes d'information par un arrondissement judiciaire précis et le comparer à un autre entraînerait un problème important de manque de représentativité, l'échantillon des enquêteurs consultés par arrondissement étant trop faible pour en tirer des mesures statistiques significatives. L'objectif est d'obtenir une vision de la qualité de l'information judiciaire et non pas un outil d'évaluation de la qualité des usages qu'en font les différents arrondissements judiciaires.

La qualité de l'information ne peut être évaluée hors du contexte de son utilisation: elle sera donc évaluée par les utilisateurs via un questionnaire. Ce questionnaire, repris en annexe (Annexe 2), traduit également en néerlandais, sera administré à un échantillon d'un millier de policiers sur base annuelle. L'échantillon sera choisi compte tenu de la représentativité de tous les arrondissements judiciaires, domaines, services et « grades » des policiers. Ce questionnaire sera diffusé dans l'échantillon en version papier par courrier personnalisé.

Idéalement, ce questionnaire devrait être accompagné d'une lettre de sensibilisation des policiers de terrain à toutes les innovations en matière de base de données. L'objectif est de sensibiliser les policiers, à travers ce questionnaire, aux fonctionnalités actuellement offertes par les systèmes d'information.

En effet, il est ressorti très clairement des entretiens qualitatifs de Namur, Mons, Dilbeek et Louvain, que les policiers de terrain ne sont pas au courant des différentes fonctionnalités qu'offrent ces systèmes d'information. Devant la multitude d'applications et de bases de données judiciaires, le manque de convivialité de certaines et le double emploi que certaines d'entre elles impliquent, les policiers préfèrent s'en tenir à ce qu'ils connaissent et utilisent depuis toujours. D'où une certaine culture du passé.

Cependant, les policiers sont demandeurs d'améliorations et de changements. De plus, tous accordent une grande valeur à l'information.

Il est donc primordial de les tenir informés :

- des services détenant une information utile,
- des nouvelles structures policières,
- des applications informatiques actuelles,
- des possibilités de recherche et d'exploitation
- du contenu des bases de données actuellement disponibles.

Après la première diffusion des questionnaires, et leur traitement via le Tableau de Bord, il appartiendra à la DSB d'envisager la diffusion des questionnaires pour l'année suivante. Ceci afin d'obtenir une vision évolutive de l'effectivité des systèmes d'information dans le temps. Lors de la seconde diffusion des questionnaires, il sera capital de joindre à ceux-ci une information sur les améliorations apportées aux systèmes d'information l'année écoulée.

UTILISATION DU TABLEAU DE BORD

Le Tableau de Bord sera remis sous format Access 97. Il sera donné au commanditaire via courrier électronique et via CD-ROM. Le cahier des charges reprenant les différentes fonctionnalités du tableau de bord est repris en annexe (Annexe 3). Le commanditaire, pour augmenter la rapidité d'encodage des questionnaires, pourra envisager une lecture optique de ceux-ci. L'interface d'encodage des questionnaires a été rédigée via un tableur Excel, ce qui facilite grandement leur rapidité d'encodage.

Le tableur d'encodage des réponses se présente sous la même forme que le questionnaire. Chacune des réponses aux onze questions peut être encodée sous forme numérique, la réponse 0 correspondant à la «missing value». Les onze questions sont représentées en ligne et les systèmes d'informations sont en colonne.

	TRAITEMENT DES DONNEES	SI 1	SI 2	SI 3	SI 4
	<u>Système d'information</u>	POLIS Consultation BNG Consultation NCDB Consultation	POLIS Contrôle BNG Contrôle NCDB Contrôle	ISLP – PIP	PCO
	Connaissance et utilité du système				
Q1	1- Je connais et je sais comment fonctionne ce système 2- Je connais mais je ne sais pas comment fonctionne ce système d'information 3- Je ne connais pas ce système d'information	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3
Q2	Pour une enquête, je trouve que l'information récoltée grâce à ce système d'information est : 1- Très utile 2- Moyennement utile 3- Inutile	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3
Q3	Au cours d'une enquête, je l'utilise : 1- systématiquement 2- parfois 3- jamais	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3
	Accessibilité et formation au système d'information				
Q4	1- J'ai un accès direct à ce système 2- J'ai un accès via un collègue de service 3- J'ai un accès via le CIA 4- J'ai un accès via un service fédéral	0 - 1 - 2 - 3 - 4	0 - 1 - 2 - 3 - 4	0 - 1 - 2 - 3 - 4	0 - 1 - 2 - 3 - 4
Q5	De la documentation* sur ce système est : 1- disponible et compréhensible 2- disponible mais pas compréhensible 3- inconnue 4- indisponible	0 - 1 - 2 - 3 - 4	0 - 1 - 2 - 3 - 4	0 - 1 - 2 - 3 - 4	0 - 1 - 2 - 3 - 4
Q6	1- J'ai suivi une formation sur ce système 2- J'ai appris sur le tas 3- Je n'ai suivi aucune formation sur ce système	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3
	Facilité d'utilisation et qualité de l'information				
Q7	Ce système d'information est : 1- facile à utiliser 2- moyennement facile à utiliser 3- difficile à utiliser	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3
Q8	L'information récoltée par ce système d'information est : 1- à jour 2- parfois à jour 3- pas à jour	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3
Q9	L'information récoltée par ce système d'information : 1- est fiable 2- est peu fiable 3- n'est pas fiable	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3
Q10	Pour les besoins de l'enquête, le temps de réponse pour obtenir l'information sur ce système est : 1- acceptable 2- peu acceptable 3- inacceptable	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3
Q11	Pensez-vous que ce système d'information doit être : 1- maintenu 2- maintenu mais amélioré 3- supprimé	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3	0 - 1 - 2 - 3

TRAITEMENTS DU TABLEAU DE BORD

1. Traitement brut des résultats

Profil général des répondants

La première partie du questionnaire recouvre les données d'identification du répondant. Ce questionnaire étant anonyme, les données d'identification n'ont pas pour objectif d'exercer un contrôle à posteriori mais bien de pouvoir opérer un raffinement des solutions générales.

Le Tableau de Bord permet donc, dans un premier temps, de calculer et de représenter dans un tableau le pourcentage de réponses pour chaque donnée d'identification afin de dresser le profil général des répondants.

Les chiffres sont détaillés.

Résultat : [Traitement 1](#)

Question	% du moyenne													
Sexe	% Masc.							% Fem.						
Age	Pas de réponse %		Entre 20 et 30 %			Entre 30 et 40 %		Entre 40 et 50 %			Entre 50 et 60 %			
Fonction	Pas de réponse %			Chef de service %			Directeur %			Autre %				
Nombre d'années d'expérience	Pas de réponse %		0 - 2 %		2 - 5 %		5 - 10 %		10 - 15 %		15 - 20 %		+ 20 %	
Domaine	D1 %	D2 %	D3 %	D4 %	D5 %	D6 %	D7 %	D8 %	D9 %	D10 %	D11 %	D12 %	D13 %	Pas de réponse %
Service	Pas de réponse %			SJA %			Police locale %			DGJ %				
Accès à un ordinateur	Pas de réponse %				Oui %				Non %					
Partage PC	Pas de réponse %		1 personne %		2 personnes %		3 personnes %		+ 3 personnes %					
Réseau	Pas de réponse %			HILDE %			Internet %			Pas en réseau %				
Emulations 9750	Pas de réponse %				Oui %				Non %					
Utilisation du PC de service	Pas de réponse %	- 1 an %	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	+ 5 ans %						

Traitement des questions

Ce tableau offre une vue synthétique de l'utilisation des 39 systèmes d'information par les policiers.

Il reprend par question le nombre de réponses (pourcentage) aux questionnaires pour tous les systèmes d'information.

Résultat : [Traitement 2](#)

Question 1	SI 1				SI2	SI3	SIn
	0 %	1 %	2 %	3 %			
Question 2	0 %	1 %	2 %	3 %			
Question 3							
Question n							

Le tableau suivant propose une vision immédiate des résultats en couleur.

Ainsi, pour chaque système d'information (traitement par colonne : SI1 à SIn) les pourcentages respectifs de réponses 1-2-3 sont:

Affichés en vert (pourcentage de réponses 1)

Affichés en orange (pourcentage de réponses 2)

Affichés en rouge (pourcentage de réponses 3)

<u>A savoir :</u>	Pour les questions Q1, Q2, Q3, Q7, Q8, Q9, Q10, Q11	
Réponse 1		Vert
Réponse 2		Orange
Réponse 3		Rouge

<u>A savoir :</u>	Pour la question Q4	
Réponse 1		Vert
Réponse 2		Orange
Réponse 3		Orange
Réponse 4		Orange

<u>A savoir :</u>	Pour la question Q5	
Réponse 1		Vert
Réponse 2		Orange
Réponse 3		Rouge
Réponse 4		Rouge

<u>A savoir :</u>	Pour la question Q6	
Réponse 1		Vert
Réponse 2		Orange
Réponse 3		Rouge

En effet, les réponses 1 aux questions peuvent être considérées comme le reflet de la situation optimale des systèmes d'information de la police judiciaire. De même les réponses 3 (ou 4) reflètent une situation défavorable ou une mauvaise utilisation des systèmes d'information. Ces résultats méritent donc d'être en rouge.

Ce système d'affichage des réponses en couleur permet d'effectuer le traitement suivant à savoir : un tableau qui reprend l'information (la réponse) avec le score **le plus élevé** en couleur.

Résultat : **Traitement 3**

	SI 1	SI 2	SI3	SI n
Question 1	1 %	2 %	1 %	3 %
Question 2	3 %	1 %	2 %	3 %
Question 3	2 %	3 %	1 %	2 %
Question n	1 %	2 %	3 %	1 %

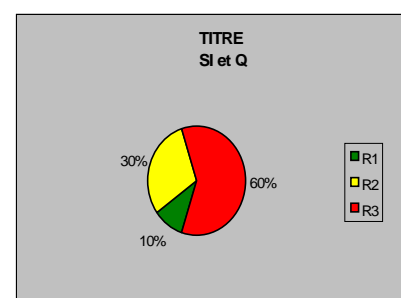
Le traitement suivant permet, lui, pour chaque question, de représenter ces pourcentages (incluant le pourcentage de réponses 0 (pas de réponse)) dans un graphe de type tarte.

Le commanditaire pourra ainsi déterminer, pour chaque système d'information et pour chaque question, le nombre total de réponses en pourcentage (chiffré et le nombre en couleur).

Le choix du système d'information et de la question se fera sur base d'une question géométrique.

Résultat : **Traitement 4**

Système d'information	Question		
SI : <input type="text" value="SI n"/>	<input type="text" value="Q1"/>		
SI1	Q1	Réponse 1	1 10 %
		Réponse 2	2 30 %
		Réponse 3	3 60 %



Exemple : 10 % du groupe cible connaît et sait comment fonctionne (Q1n) le SI1.
 30 % du groupe cible connaît mais ne sait pas comment fonctionne (Q1n) ce SI1.
 60 % du groupe cible ne connaît pas (Q1n) le SI1.

2. Traitement comparatif des résultats

2.1. Classements des systèmes d'information par ordre d'« efficacité »

La suite de l'analyse peut consister, tout simplement, en un classement des valeurs moyennes par système d'information, comme suit:

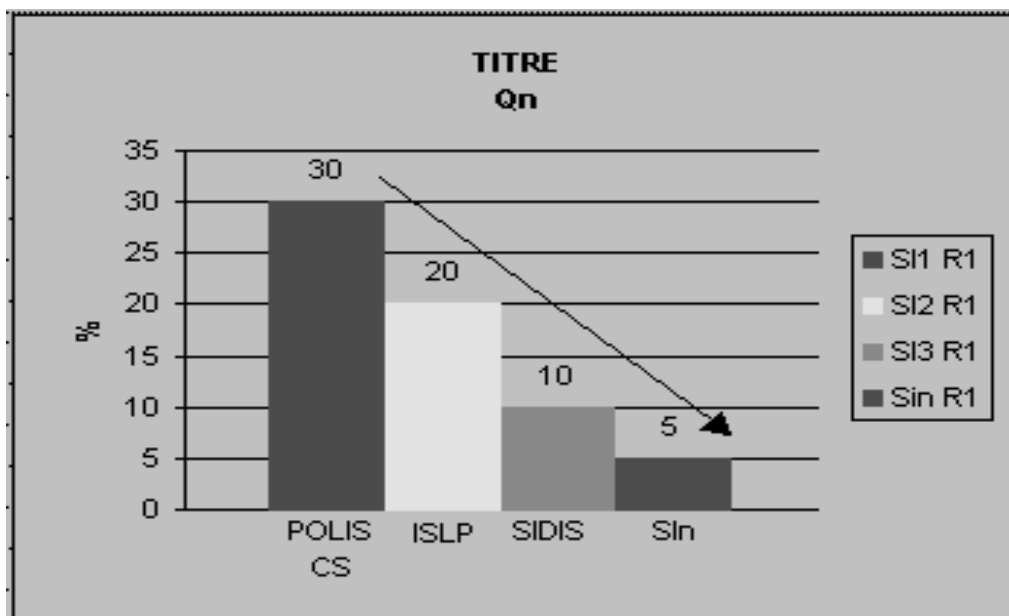
- classement du système le plus utile au système le moins utile
- classement du système le plus utilisé au système le moins utilisé
- classement du système le plus connu au système le moins connu
- classement selon l'importance relative des critères de qualité
- classement selon le degré de satisfaction des différents critères de qualité

Pour tous les systèmes d'information, le tableau de bord offre un classement par ordre décroissant de connaissance, d'utilité, ... (sous forme d'histogramme).

Choix de la Qnn (exemple : Q2.1.1) sur base d'une question géométrique.

Q :

Résultat : [Traitement 5](#)



Exemple :

Pour toutes les applications, 30 % (le plus élevé) du groupe cible connaît et sait comment fonctionne le système d'information (POLIS CS)

2.2. Possibilité de comparer le comportement des répondants

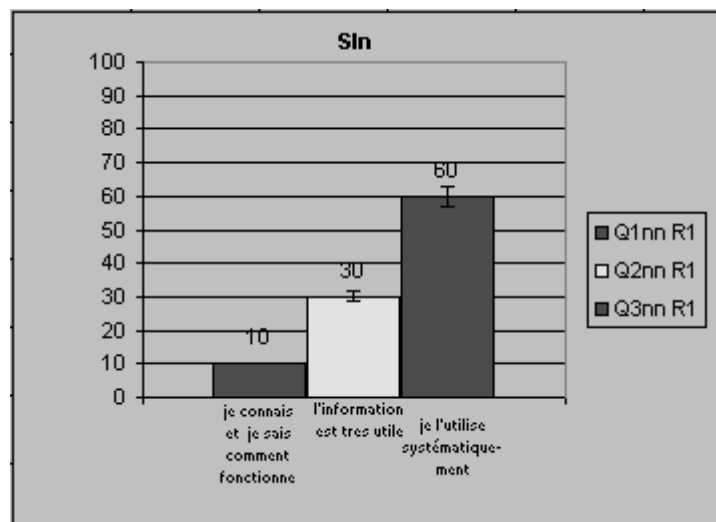
L'intérêt du Tableau de Bord est également de comparer l'opinion des répondants quant à différentes questions posées sur les systèmes d'information. Ainsi, par exemple, il peut être intéressant de dresser un histogramme comparant l'utilité théorique accordée à un système d'information versus son utilisation opérationnelle.

De manière plus générale, le Tableau de Bord permet des comparaisons du comportement des répondants par système d'information au niveau des réponses fournies à deux ou trois questions différentes (sous forme d'histogramme). Il faut prévoir au moins la sélection de trois critères.

Sélection des critères sur base d'une choix géométrique (prévoir une sélection de minimum deux critères par question posée).

SI :	SIn
Critère 1	Q : Qnn
Et	
Critère 2	Q : Qnn
Et	
Critère 3	Q : Qnn

Réponse : [Traitement 6](#)



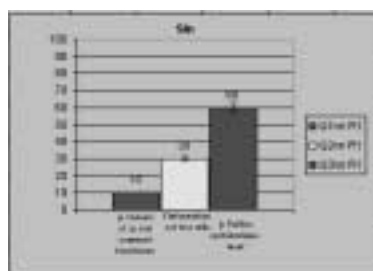
3. Traitement explicatif

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la richesse des réponses constitue une mine d'exploitation importante. A l'utilisateur de voir, en fonction de ses besoins et du temps qu'il peut y consacrer, quel type d'analyse plus poussée il souhaite faire.

C'est pourquoi, le Tableau de Bord offrira la possibilité générique aux analystes d'interroger les résultats obtenus à une question déterminée en fonction du profil des répondants. En d'autres termes, le Tableau de Bord permettra automatiquement de dresser le profil général de ceux qui, par exemple, ont répondu qu'ils utilisaient systématiquement un système d'information donné.

Dans l'exemple ci-dessous le tableau explicatif est affiché après avoir cliqué sur le résultat « 60% - j'utilise systématiquement les SI » et fournit entre autre une explication concernant le sexe (pourcentage d'homme et femme qui sont repris dans les 60 %) ; l'âge ; la fonction ; etc ...

Exemple : [Traitement 7](#)



Sexe	% Masc.						% Fem.							
Age	Pas de réponse %		Entre 20 et 30 %		Entre 30 et 40 %		Entre 40 et 50 %		Entre 50 et 60 %		Entre 55 et 60 %			
Fonction	Pas de réponse %			Chef de service %			Directeur %			Autre %				
Nombre d'années d'expérience	Pas de réponse %		0 - 2 %		2 - 5 %		5 - 10 %		10 - 15 %		15 - 20 %		+ 20 %	
Domaine	D1 %	D2 %	D3 %	D4 %	D5 %	D6 %	D7 %	D8 %	D9 %	D10 %	D11 %	D12 %	D13 %	Pas de réponse %
Service	Pas de réponse %			SJA %			Police locale %			DGJ %				
Localisation du service	Présentation à voir													
Accès à un ordinateur	Pas de réponse %			Oui %			Non %							
Partage PC	Pas de réponse %		1 personne %		2 personnes %		3 personnes %		+ 3 personnes %					
Reseau	Pas de réponse %			HILDE %			Internet %			Pas en resau %				
Emulations 9750	Pas de réponse %			Oui %			Non %							
Utilisation du PC de service	Pas de réponse %	- 1 an %	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	+ 5 ans %						

CONCLUSION

Pour mesurer l'efficacité des informations mises à disposition de la police judiciaire, le Tableau de Bord s'impose comme un outil de référence.

En effet, cet outil, orienté vers l'analyse, la sensibilisation et la prise de décision, permet de comparer « l'effectivité » des sources d'information policières et d'analyser les appréciations contrastées de ces sources compte tenu du profil des répondants.

C'est la richesse de l'interprétation du Tableau de Bord qui guidera le décideur. Les résultats doivent être lus en relation les uns avec les autres. Des variables critiques déterminent l'importance à accorder à d'autres variables. La nature des causes de variation d'une variable n'est pas entièrement révélée par l'analyse statistique mais cette analyse constitue plutôt un guide précieux pour la recherche.

ANNEXE 1

La liste des différents systèmes d'information à tester est la suivante:

POLIS Consultation BNG Consultation BDNC Consultation	Application de consultation BNG permettant une recherche simple sur des faits, personnes, moyens de transports, objets et lieux. Finalité : recherche
POLIS Contrôle BNG Contrôle BDNC Contrôle	Application de contrôle BNG Finalité : contrôle
ISLP – PIP	Outil d'enregistrement PV police locale
PCO	Outil de communication connexions étranger (Cfr Linguanet – EMMI) Enregistrement des questions et des réponses concernant l'échange d'informations internationales
IPOG	Suivi des interventions
RPO	Application de recherche DIV – données (in)complètes concernant des numéros de plaques, des numéros de châssis et des propriétaires de véhicules.
Registre apostilles	Registre gestion des apostilles
Bulletin central de signalements – Bulletin de recherche et d'information	Bulletin central de signalements – Bulletin de recherche et d'information.
Photothèque (manuelle et digitale)	Photothèque digitale : banque de données expert sur base des données morphologie du visage. Photothèque manuelle : registre des photos enregistrées dans la BNG.
Recherche paramétrique fédérale	Recherche paramétrique fédérale Recherche complexe sur des personnes et moyens de transports. Finalité : recherche
RPL – Questis	Recherche paramétrique locale Download local – extraction de la BNG Finalité : recherche

Application PJ : à distinguer : PJ30 – PJ1 PJ40 – PJ2	Recherche paramétrique personnes Recherche personnes (+ BCS et données de prison)
Hermes – Golem - TRS	Recherche texte libre contenu BCS
SIS (Schengen)	Banque de données Schengen Finalité : recherche
Megasys (Ex Gd)	Application d'enregistrement et de gestion de l'info douce
Vidocq (Ex PJ)	Application d'enregistrement et de gestion de l'info douce
Polis brigade	Outil d'enregistrement PV police fédérale (exGd)
AFIS (Fingerprints) (GP50)	Banque de données empreintes (TP et LP)
Europol	
Interpol	
Laetitia	Gestion des enquêtes
LIS "Labo information system"	Application administrative à l'attention des labos policiers. Banque de données administrative des traces.
Schubert – RBS	Gestion et coordination des enquêtes

Doc Man - Doc Nat	Documentation manuelle et documentation nationale Dossiers personnes manuels
PV-Reg (SGAP)	Outil d'enregistrement SGAP Finalité : Gestion et output données statistiques SGAP
DIV	Données services immatriculation véhicules
HELP / Infotrade	Banque de données juridiques et économiques concernant les entreprises (Privé).
Logging (BNG, POLIS, BDNC)	Logging applications BNG
Registre national et/ou local (commune)	Registre national et/ou local (via la commune) des personnes morales
Sidis	Registre des prisons
Belgacom : (CD-Rom et/ou info disponible via la Perm DGJ)	Concerne l'information des numéros de téléphones attribués

Internet	Accès Internet pour des raisons de recherches différentes
Système de communication policier (Teamware, groupwise, Netscape, ...)	Outil de communication automatisée interne
Réseau intranet local	Réseau intranet local
Registre PV (PJ)	Registre procès-verbaux PJ
Permis de conduire (DDC)	Concerne l'information des déchéances de droit de conduire (DDC)
RCA	Registre central des armes
Registre local des armes	Concerne le registre local des armes
Casier judiciaire	Concerne le casier judiciaire automatisé sous l'autorité du Ministre de la Justice.

ANNEXE 2

Questionnaires bilingues accompagnés d'un lexique explicatif des systèmes d'information.

ANNEXE 3

Etat actuel du Tableau de Bord

En date du 5 décembre 2002, les applications suivantes sont disponibles dans le Tableau de Bord :

- L'interface d'encodage des questionnaires est finalisée. Elle permet d'encoder les données d'identification du répondant, puis d'ouvrir un formulaire Excel permettant de procéder à l'encodage des réponses aux questions concernant les systèmes d'information. Cette interface ainsi présentée permet un encodage très rapide des questionnaires.
- Le [traitement 1](#) (détaillé en page 10 du présent rapport) présente le profil général de l'échantillon de répondants.
- Le [traitement 4](#) (détaillé en page 12 du présent rapport) permet d'obtenir une représentation graphique et chiffrée de l'utilisation de chaque système d'information en particulier.
- Enfin, le [traitement 5](#) (détaillé en page 13 du présent rapport) offre une comparaison entre tous les systèmes d'information.

Traitements à fournir dans le courant du mois de janvier 2003

Les traitements 2, 3 et 6 restent à développer et seront fournis au commanditaire via e-mail et/ou sur CD-ROM au cours du mois de janvier 2003.